

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 28 OCTOBRE 2025 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Pam Gougeon	Z
Claire Beaubien	Z	Sarah Langlois	Z
Sandra Finlay	Z	Eliza McKnight	Z
Richard Gagnon	A	Jody Murray	A
Richard Gosselin	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Gary Holliday	Z	Shawn Champigny – Secrétaire général	P
Joy Humenuik, vice-présidente	Z	Kandy Mackey – Directrice générale	P
Shawn Jersey	Z	Sophie Leduc – Directrice générale adjointe et directrice des services financiers	Z
Mary-Ellen Kirby	Z	Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines	A
Jonathan Murray	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Michael Murray, président	Z	Catherine Canzani – Directrice des services complémentaires	Z
Helene Turgeon	Z	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h03.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday afin d'adopter l'ordre du jour du 28 octobre 2025, tel que déposé avec les ajouts/retraits suivants :

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025

Résolution N° CSET 25-10-12

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 23 septembre 2025

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 23 septembre 2025 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 23 septembre 2025, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

P. Maingot

Représentant de l'ATA : Retards dans les communications et les réponses du département des ressources humaines. Quel est le délai de réponse de leur part?

M. Murray

Président de la CSET : Il a été mentionné que ces questions devraient être traitées par le Comité des relations de travail (CRT).

T. Croteau

Président de l'ATA : Allocation des ressources de la commission scolaire : Nous n'avons actuellement aucun membre syndiqué. Est-ce quelque chose auquel nous pouvons nous attendre?

M. Murray

Président de la CSET : Je ne sais pas encore. Nous y travaillons actuellement. Il y a eu beaucoup de problèmes concernant le budget cette année.

M. Roberts

Représentant de l'ATA : Programme de comptabilité : les chiffres fluctuent d'une année à l'autre. Certaines personnes changent d'avis en août. Devraient-ils avoir une liste d'attente pour aider à préserver les inscriptions des étudiants?

M. Murray

Président de la CSET : Les administrateurs vont se pencher sur la question. Il peut y avoir des problèmes avec les listes d'attente. Les gens cherchent parfois de meilleures alternatives.

L. Mireault

Représentante de l'ATA : Certaines écoles ont exprimé leurs inquiétudes en raison des coupes budgétaires. Pouvez-vous nous éclairer sur le processus?

M. Murray

Président de la CSET : Les programmes alimentaires et les besoins particuliers sont une priorité absolue pour nous. Nous reconnaissons l'importance d'une alimentation adéquate. Nous adopterons un budget plus tard au cours de cette réunion et une mise à jour budgétaire plus tard dans l'année. Nous espérons pouvoir suivre le rythme et rester à l'avant-garde des changements pour le bien des élèves.

P. Maingot

Représentant de l'ATA : Santé, sécurité et transparence : les commissaires savent-ils que les syndicats n'ont pas accès aux rapports d'incident?

M. Murray

Président de la CSET : Il s'agit d'une procédure administrative. Elle est généralement traitée par le biais d'une médiation LRC.

M. Roberts

Représentant de l'ATA : Nous estimons que différents changements ont été apportés à des politiques et que nos membres n'en ont pas été informés. Pourriez-vous éclairer l'ATA sur la procédure à suivre?

M. Murray

Président de la CSET : Les politiques sont révisées de manière systématique. L'administration est chargée de mettre en œuvre les politiques. Toutes les politiques sont examinées lors des réunions du Conseil. Si vous souhaitez obtenir des informations sur une politique spécifique, nous pouvons vous les fournir.

M. Roberts

Représentant de l'ATA : Les informations sont-elles transmises à nos membres?

M. Murray

Président de la CSET : La consultation est transmise à vos membres.

L. Mireault

Représentante de l'ATA : Nous avons eu l'occasion de travailler avec des administrateurs scolaires de haut niveau, ce qui a été positif. Est-il possible d'organiser davantage de réunions de ce type?

M. Murray

Président de la CSET : La directrice générale passe beaucoup de temps dans les écoles, tout comme les autres cadres supérieurs des services aux élèves. Nous encourageons vivement la participation du personnel.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 26 septembre 2025 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

Butler Elementary School – Défi Terry Fox (deuxième partie)

Commissaire J. Humenuik : 17 octobre 2025 : La deuxième partie du défi Terry Fox consistait à amasser 9 000 \$. Pour cela, les deux élèves ayant récolté le plus de fonds ont eu le droit de raser la tête du directeur Morgan! Mais il y a eu un rebondissement inattendu! M. Monette a voulu vérifier que la tondeuse fonctionnait correctement. Dylan Bockus, co-coordonateur du *Breakfast Club* et bon joueur, s'est porté volontaire pour aider à faire le test, sans se douter de rien. Les gagnants se sont alors mis au travail sur la coiffure du directeur Morgan...



Les élèves ont également reçu leur récompense pour tous leurs efforts dans la collecte de fonds pour Terry Fox. Leur premier défi consistait à amasser 7 000 \$. Pour cela, ils ont pu coller le directeur Morgan sur une feuille de contreplaqué. D'autres écoles de la CSET ont également pris le temps de célébrer la Journée du t-shirt orange.



Knowlton Academy marche pour la vérité et la réconciliation

Commissaire J. Murray : Journée du t-shirt orange : Le directeur Peter McKelvie a rappelé aux élèves pourquoi ils participaient à cette marche, pourquoi chaque enfant compte. Il a parlé des survivants, de leurs familles et de leurs communautés, et de la façon dont la Journée du t-shirt orange rappelle au pays l'existence de ces enfants. Pendant qu'ils marchaient sur le sentier *Ferry Trail*, il a demandé aux élèves de rester silencieux et de réfléchir à ce pour quoi ils pouvaient être reconnaissants dans leur vie.



Knowlton Academy – des enseignants prennent un bain de boue pour lutter contre le cancer

Les élèves de KA se sont fixé comme objectif d'amasser 4 000 \$ à verser à la Fondation Terry Fox pour la recherche sur le cancer au cours d'une période donnée cet automne. On leur a promis que s'ils atteignaient leur objectif, quatre enseignants prendraient un bain de boue devant tout le monde lors d'une assemblée. Le vendredi 17 octobre 2025, le directeur Peter McKelvie et les enseignants Nick Lemaitre, Sarah Lenz, Makayla Foster et Annie Butler ont tous pris un bain de boue sous les acclamations des élèves, des enseignants, des parents et des spectateurs rassemblés sur la pelouse devant l'école!



Le Salon du Livre

Commissaire S. Langlois : Les élèves du cycle 3 du primaire ont récemment eu la chance de participer au **Salon du livre**, une expérience qui a véritablement célébré la joie et le pouvoir de la lecture. Entourés d'histoires, d'auteurs et de livres de toutes sortes, les élèves ont été inspirés à explorer de nouveaux mondes et de nouvelles idées à travers les pages qu'ils ont tournées. Des événements comme celui-ci nous rappellent à quel point il est important de cultiver l'amour de la lecture dès le plus jeune âge, car cela ouvre l'esprit, stimule l'imagination et permet d'acquérir des habitudes d'apprentissage qui dureront toute la vie. Les enfants ont passé un moment formidable à découvrir des livres, à rencontrer des écrivains et à partager leur enthousiasme avec leurs amis et leurs enseignants. Nous adressons nos sincères remerciements au personnel et aux bénévoles dévoués qui ont accompagné les élèves et contribué à rendre possible cette expérience enrichissante et joyeuse.



6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a eu aucune affaire nouvelle.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, K. Mackey n'avait rien de nouveau à signaler.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

De nombreux développements ont eu lieu sur les plans juridique et budgétaire depuis notre dernière rencontre. J'ai pensé qu'il serait utile de faire un résumé pour ceux qui ont du mal à se tenir au courant. Je tiens à préciser d'emblée que ces informations sont celles dont nous disposons à ce jour, mais que, d'après notre expérience récente, elles pourraient encore changer d'ici demain.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et les neuf commissions scolaires anglophones ont interjeté appel pour contester les compressions budgétaires et les multiples conditions et instructions imposées par le gouvernement depuis le printemps et l'été derniers. Notre contestation reposait sur le fait que les conditions entourant les compressions nuiraient considérablement à l'éducation de nos élèves et porteraient atteinte aux droits des commissions scolaires en matière de gestion et de contrôle. Des centaines de millions de dollars ont été dépensés sans discernement, tant pour réduire les budgets de l'éducation que pour réinvestir dans l'éducation à de multiples conditions. Tout cela s'ajoutait au gel des embauches imposé il y a plus d'un an, aux compressions budgétaires annoncées en mars 2025 et aux compressions supplémentaires imposées en mai 2025.

La première étape du processus juridique visant à contester la décision du gouvernement consistait à demander le sursis ou la suspension des mesures annoncées jusqu'à ce que les tribunaux puissent entendre l'affaire. Le personnel des commissions scolaires anglophones a travaillé tout l'été pour préparer les preuves nécessaires à l'appui de notre demande de sursis. Ce fut une tâche monumentale que de rassembler suffisamment de preuves spécifiques pour réfuter les affirmations du gouvernement selon lesquelles les coupes budgétaires n'étaient pas réellement des réductions, mais simplement un contrôle de la croissance, et pour démontrer les dommages importants causés aux bonnes pratiques éducatives et à la satisfaction des besoins des élèves. Heureusement, nos équipes ont fait un travail remarquable.

Le 13 octobre 2025, à la veille du premier jour des audiences sur la demande de sursis, le procureur général du Québec a déposé une lettre auprès du tribunal, rendant ses dispositions publiques et contraignantes pour le gouvernement. Elle stipule que, pour les commissions scolaires anglophones uniquement, les restrictions sur le transfert et l'utilisation des fonds réservés ont été levées et resteront suspendues jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada se prononce sur le projet de loi 40. Cela signifie que les commissions scolaires anglophones sont libres d'utiliser les fonds accordés dans le cadre de mesures spécifiques et protégées comme elles l'entendent. Cette flexibilité est un énorme avantage pour la gestion de nos budgets et l'atténuation de l'impact des coupes budgétaires sur le personnel et le soutien aux élèves. Le procureur général du Québec a demandé si ces concessions étaient suffisantes pour permettre aux commissions

scolaires de renoncer à leur contestation, mais il restait trop de questions en suspens pour nous permettre de le faire à ce stade. Les plaidoiries dans cette affaire ont été entendues les 14 et 15 octobre 2025, mais le jugement n'a pas encore été rendu.

Le 23 octobre 2025, la ministre de l'Éducation récemment nommée, Sonia Lebel, a annoncé la levée de nombreuses conditions auxquelles nous nous opposons, notamment le plafonnement du nombre total d'employés et de nombreuses restrictions sur l'utilisation des fonds. Les contraintes rigides ont été transformées en lignes directrices et une nouvelle approche favorisant la flexibilité a été annoncée. Les commissions scolaires peuvent même demander l'autorisation de déposer des budgets déficitaires si elles peuvent démontrer que cela nuit à l'apprentissage des élèves. Toutefois, les budgets établis avant les coupes de juin et juillet restent des limites à cette flexibilité, à moins que cette autorisation ne soit obtenue. La nouvelle approche s'applique également aux centres de services scolaires français et aux commissions scolaires anglophones.

Cette annonce constitue essentiellement une capitulation du gouvernement sur presque toutes les mesures de microgestion que nous jugeons contestables. Le 24 octobre 2025, l'ACSAQ et les neuf commissions scolaires anglophones ont retiré leur demande de sursis, mais maintiennent leur contestation des restrictions restantes imposées à la gestion, notamment l'interdiction d'utiliser les excédents pour équilibrer les budgets. Les arguments sur le fond de cette affaire seront entendus dans les mois à venir. Nous ne faisons aucune concession en ce qui concerne la protection constitutionnelle des droits de gestion, les processus administratifs violés lors des nombreuses annonces confuses ou l'absence de consultation significative. Aucune opposition publique n'a été exprimée par aucune partie du réseau éducatif français à la suite de l'annonce des coupes budgétaires ou de l'imposition de contraintes excessives à la gestion, mais ceux-ci en bénéficient directement. Nous sommes convaincus que le fait d'avoir porté cette contestation devant les tribunaux est à l'origine des changements importants qui s'appliquent également aux centres de services scolaires français.

Je tiens à saluer l'initiative prise par l'Association des enseignants des Appalaches, notre syndicat local, ainsi que par nombre de leurs homologues, qui ont déposé des plaintes concernant l'impact des coupes budgétaires et des nouvelles règles. Cette action collective était un autre moyen de faire pression sur le gouvernement afin qu'il reconsidère l'impact sur les élèves.

Les commissions scolaires anglophones et notre association, l'ACSAQ, ont également pris note du nouveau projet de loi 1 récemment déposé à l'Assemblée nationale. L'une de ses dispositions est particulièrement contestable, à savoir que les établissements ne peuvent utiliser les fonds publics pour contester la législation. Il s'agirait d'une sorte de clause dérogatoire spéciale. Plus extrême encore, le gouvernement aurait le droit de poursuivre personnellement tout membre d'une commission scolaire qui voterait en faveur d'une telle contestation. Il s'agit tout simplement d'intimidation. Si le gouvernement ne reconnaît aucune double norme dans l'utilisation des fonds publics pour soutenir et défendre sa législation, il n'apprécie manifestement pas d'être contesté et, plus particulièrement, d'être débouté devant les tribunaux, comme cela a été le cas à plusieurs reprises avec le projet de loi 40 et d'autres lois contestées par certaines ou toutes les commissions scolaires anglophones. Alors que de nombreux segments de la société québécoise

s'opposent à ce nouveau projet de loi pour des raisons politiques et culturelles, nous devons peut-être retourner devant les tribunaux pour défendre notre opposition à cette seule disposition.

Les commissions scolaires peuvent embaucher davantage de personnel, mais cela n'est pas financé. Ces annonces ne sont que des paroles en l'air.

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tout particulièrement notre équipe administrative pour les efforts déployés au-delà de toute attente raisonnable afin de soutenir l'ACSAQ et ses membres dans nos contestations judiciaires. Sans leur professionnalisme et leurs connaissances approfondies, notre équipe juridique n'aurait pas pu présenter les exemples précis des préjudices causés aux élèves et des exigences déraisonnables imposées au personnel par les mesures gouvernementales. Ils méritent toute notre gratitude.

Si un représentant du gouvernement daignait prendre en considération cette réalité, cela démontrerait l'une des nombreuses valeurs d'un cadre administratif solide et bien organisé. Les réductions budgétaires précédentes du gouvernement ainsi que le gel des embauches semblent refléter une attitude selon laquelle l'administration n'a aucune valeur et que son coût peut être réduit indéfiniment.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray a mentionné que les sujets abordés à la réunion du comité exécutif seront également adressés à la réunion du Conseil des commissaires ce soir :

- Rapport sur la dotation personnel;
- Pénurie de personnel;
- Défis de recrutement;
- Comité Ad Hoc;
- Conférence printanière;
- Défis de l'ACSAQ.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett a mentionné les sujets discutés à la réunion du 21 octobre 2025 :

- Rapports des comités consultatifs – Audit, Services éducatifs, Ressources humaines et Transport;
- La Charte des comités consultatifs;
- Code de conduite du comité consultatif;
- Gestion budgétaire;
- Mandat du comité ad hoc sur la gouvernance et l'éthique.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 18 novembre 2025.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 25-10-13

Adoption du budget de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) 2025-2026

ATTENDU que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), la Commission scolaire Eastern Townships doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;

ATTENDU que le produit de la taxe scolaire, au montant de 5 580 470 \$, a été établi en considérant :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins, s'élevant à 12 233 276 \$;
- un nombre de 16 769 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;
- un taux fixé à 0,08423 \$ pour 100 \$ d'évaluation par le ministre, applicable à la taxe scolaire 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gosselin que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette, prévoyant des revenus de 133 609 479 \$ et des dépenses de 133 609 479 \$, soit adopté et transmis au MEQ.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 25-10-14

État des taxes scolaires restantes dues et exigibles 2025-2026

ATTENDU que la directrice des services financiers a présenté le résumé suivant concernant l'état des taxes scolaires restant dues et exigibles par les propriétaires;

ATTENDU que le paiement du deuxième versement n'est exigible qu'en novembre et, par conséquent, ces montants sont inclus dans le total des taxes scolaires non encore perçues;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'approuver l'état des taxes scolaires restant dues et exigibles par les propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 25-10-15

North Hatley Elementary School – Escaliers extérieurs, revêtement, clôture et portes coupe-feu

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 198 688 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme TMA – Travaux de Maintien d'Actif 2024-2025 Mesure : 50627;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont été invitées à présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que le projet permettra de réparer les escaliers extérieurs, d'installer un nouveau revêtement, de remplacer la clôture et de moderniser les portes coupe-feu afin de respecter les normes de sécurité;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 56 316 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Millenium Agents Manufacturiers Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance de la soumission, les professionnels assignés de la firme *BIGIS Experts Conseil inc.* ont recommandé la compagnie *Millenium Agents Manufacturiers Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 92 202 \$ incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 25-10-16

Liste des projets proposées dans le cadre du programme « Maintien des bâtiments 2025-2026 (Mesure 50621) »

ATTENDU qu'avec ces mesures, le ministère de l'Éducation (MEQ) vise à financer des travaux d'entretien et/ou de rénovation de tous les bâtiments de la commission scolaire dédiés à des fins éducatives et administratives;

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a dressé une liste de projets d'investissements prioritaires à proposer au MEQ pour autorisation selon le programme Maintien des bâtiments 2025-2026 (Mesure 50621);

ATTENDU que le tableau suivant indique la liste des projets :

Établissement	Budget	Projet
<i>Knowlton Academy</i>	350 000 \$	Réparation de la maçonnerie (Phase I)
<i>Pope Memorial Elementary School</i>	500 000 \$	Ventilation – Remplacement de l'échangeur d'air
<i>St. Francis Elementary School</i>	1 250 000 \$	Ascenseurs et accessibilité pour les personnes handicapées
<i>Massey-Vanier High School</i>	200 000 \$	Mise à jour du système d'éclairage
<i>Massey-Vanier High School</i>	200 000 \$	Ventilation et modernisation du système de chauffage
<i>Marguerite Knapp</i>	245 463 \$	Rénovation structurelle

ATTENDU que chaque projet et/ou budget de projet pourrait être légèrement ajusté à des fins d'équilibrage;

ATTENDU que ladite liste des priorités proposées au comité exécutif le 28 octobre 2025 pourrait faire l'objet d'ajustements à la suite d'événements possibles;

ATTENDU que les commissaires seront informés de tout changement pouvant survenir avant de procéder avec les projets en question;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 4 novembre 2025.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs (ESAC)

La présidente de ESAC, commissaire M. E. Kirby a mentionné les sujets discutés à la réunion du 7 octobre 2024 :

- Mandat de ESAC;
- Résolution emplacement du pare-feu, présenté par S. Hamel;
- Présentation et résultats du taux de certification et de réussite.

La présidente a également présenté la résolution suivante :

9.4.1 Résolution N° CSET 25-10-17**Entente relative aux services éducatifs offerts par Resonance Montreal Inc. (anciennement École orale de Montréal pour les sourds)**

ATTENDU que certains élèves de la Commission scolaire Eastern Townships souffrent d'une perte ou d'une déficience auditive;

ATTENDU que *Resonance Montreal Inc.*, anciennement École orale de Montréal pour les sourds (*MOSD*) a été mandatée par le ministère de l'Éducation (MEQ) pour organiser et mettre en œuvre un service suprarégional afin de fournir des conseils et du soutien à toutes les commissions scolaires anglophones qui éduquent des élèves ayant une déficience auditive;

ATTENDU que l'entente de services éducatifs intégrés de *Resonance Montreal Inc.* pour l'année scolaire 2025-2026 comprend des services à un total de vingt et un (21) élèves et à leur équipe scolaire;

ATTENDU que le coût total de ces services pour l'année 2025-2026 est de 77 103 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby de procéder avec l'entente mentionnée ci-haut.

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, la directrice des Services éducatifs complémentaires peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques, E. Gaudet a présenté la résolution suivante :

9.4.2 Résolution N° CSET 25-10-18**Remplacement du pare-feu**

ATTENDU que notre système du pare-feu actuel a atteint sa fin de vie et doit être remplacé afin de maintenir une sécurité et des performances réseau optimales;

ATTENDU que le maintien d'un pare-feu robuste et à jour est un élément essentiel de notre stratégie globale en matière de cybersécurité, indispensable pour protéger les données sensibles et les infrastructures réseau critiques contre les menaces externes;

ATTENDU que le service informatique (*ICT*) a procédé à une évaluation approfondie des solutions disponibles et a recommandé le renouvellement et l'installation d'un nouveau pare-feu à la fine pointe de la technologie qui répond aux exigences actuelles et futures de l'organisation en matière de sécurité;

ATTENDU que le coût pour l'achat, l'installation et la configuration initiale du système de pare-feu recommandé est de soixante-cinq mille dollars (65 000 \$);

ATTENDU que les fonds nécessaires à cette mise à niveau essentielle en matière de sécurité ont été alloués dans le budget de *ICT* de l'exercice fiscal en cours (Mesure 50793);

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) fait partie d'un appel d'offres avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) conformément aux exigences du ministère;

ATTENDU que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la CSET et aux exigences gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby d'autoriser la directrice générale ou la directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques à signer toute documentation connexe relative à l'acquisition d'équipements et d'articles connexes, jusqu'à concurrence de 65 000 \$ pour l'année scolaire 2025-2026, avec effet immédiat.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 4 novembre 2025.

9.5 Comité consultatif de communications (CAC)

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 4 novembre 2025.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, la commissaire C. Beaubien a mentionné les sujets discutés à la réunion du 7 octobre 2025 :

- Nouvelle structure du comité consultatif des ressources humaines (lien avec le CSP);
- Mandat du comité consultatif des ressources humaines;
- Politiques et délais du comité consultatif des ressources humaines;
- Prioriser les politiques à recevoir.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 janvier 2026.

9.7 Comité consultatif des transports (TAC)

La présidente du TAC, commissaire H. Turgeon a présenté la résolution suivante :

9.7.1 Résolution N° CSET 25-10-19

Soumission pour les autobus scolaires 2025-2026

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) possède et exploite une flotte d'autobus scolaires;

ATTENDU qu'afin de maintenir une flotte fiable et de réduire les coûts de réparation, il est nécessaire de remplacer les autobus sur une base régulière;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a établi des paramètres pour le remplacement d'autobus et dispose de fonds à cette fin;

ATTENDU que les exigences à l'électrification obligatoire des autobus scolaires ont été annulées dans le Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves, sans aucune condition;

ATTENDU que cela vise à donner aux fournisseurs de transport scolaire la possibilité de renouveler ou d'agrandir leur flotte avec des autobus scolaires à essence ou électriques;

ATTENDU que la CSET possède quatorze (14) autobus qui répondront à ces paramètres d'ici le 30 juin 2026 et qui devront être remplacés;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que la CSET adresse une demande au MEQ afin d'acquérir quatorze (14) nouveaux autobus.

Adoptée à l'unanimité

La présidente a également mentionné les sujets discutés à la réunion du 7 octobre 2025 :

- Situation des autobus Lion;
- Mise à jour du mandat du comité;
- Sujets 2025-2026;
- Révision des politiques de communications (pas pour cette année – mise à jour en 2020);
- Statistiques pour janvier (temps passé dans l'autobus, nombre de passagers dans l'autobus).

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 janvier 2026.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La date de la prochaine réunion de *SEAC* est prévue pour le 12 novembre 2025.

10. COMITÉ PARENTAL (CPC)

La présidente du *CPC*, commissaire S. Langlois a mentionné les sujets discutés à la réunion du 8 octobre 2025, qui a eu lieu en personne au centre administratif :

- Plusieurs nouveaux membres;
- Nouvelle présidente : Ashley Brus;
- Vice-présidente : Sarah Langlois;
- Les réunions hybrides continueront à favoriser la présence des membres.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 5 novembre 2025.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a signalé ce qui suit :

CSAC dans les écoles secondaires : La réunion s'est tenue en présentiel à *AGRHS*. Les normes du comité ont été revues. Une discussion enrichissante a eu lieu sur le conseil des élèves et ce qui se passe dans nos écoles, notamment les mesures prises pour aller de l'avant et atteindre leurs objectifs et réaliser leurs rêves. La prochaine réunion est prévue le 18 novembre 2025.

CSAC dans les écoles primaires : *Heroes' Memorial* pour les secteurs de l'ouest. Les élèves ont pris conscience de l'importance d'être écoutés et ont senti qu'ils étaient entendus. Nous avons reçu d'excellents commentaires de leur part. Ce fut un processus formidable.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Légal :

- La demande de suspension des règles budgétaires a été abandonnée après que le gouvernement ait cédé sur tous les points essentiels;
- Joy Humenuik a été officiellement confirmée comme membre du conseil d'administration de l'ACSAQ.

Conseil d'administration :

- Proposition dans le cadre du projet de loi 93 visant à permettre aux commissions scolaires situées à l'extérieur de l'île de Montréal de choisir volontairement de déléguer la perception de leurs impôts à l'organisme qui s'en charge pour l'enseignement en français et en anglais sur l'île de Montréal;
- Obligation pour les enseignants de soumettre leurs plans de cours. Les évaluations doivent avoir lieu tous les deux ans plutôt que chaque année;
- L'ACSAQ élabore actuellement un manuel de gouvernance en partenariat avec Discitus, cabinet de conseil en gestion. Ce manuel traitera des rôles et des mandats, de la surveillance et de la gestion des risques;
- Création d'un comité consultatif des élèves composé de deux (2) élèves de chaque commission scolaire;
- Il existe un comité MEC-DG chargé de traiter les questions liées à la pénurie de main-d'œuvre, aux difficultés de recrutement et à la qualification du personnel.

Assemblée générale annuelle :

Session de développement professionnel le 26 octobre 2025 sur l'éducation autochtone, suivie d'une deuxième session plus tard dans l'année.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire C. Beaubien :

Alexander Galt Regional High School – Portes ouvertes

Ouvert aux parents et aux élèves de 5^e et 6^e année des écoles primaires affiliées. L'un des programmes optionnels qui a été officialisé cette année était le cours de chasse et de pêche enseigné par Hayden. Il a suscité beaucoup d'enthousiasme. Les rénovations ont été bien réalisées, ce qui a apporté de beaux changements à l'école. Il y a également eu une présentation des enseignants, qui s'est déroulée dans leur salle de classe, où ils sont dans leur élément. La dernière fois, la présentation avait eu lieu à l'entrée de l'auditorium.

Course Terry Fox

Il s'agissait d'une activité très populaire organisée par *NHES* et *ACES* au parc *Dreamland* à North Hatley. Elle s'est terminée par le Défi de Glace (*Ice Challenge*), au cours duquel la directrice a été « baptisée » avec un seau d'eau glacée. Ils ont récolté plus de 2 400 \$. Ils se sont révélés être une école dévouée et triomphante dans cette cause.

Collecte de fonds

Les mesures prises par les écoles pour financer les activités proposées aux élèves en raison des coupes budgétaires gouvernementales ont également été soulignées. Les élèves ont imaginé divers moyens de sensibiliser les établissements et les parents en organisant différentes collectes de fonds (soirée dansante, vente aux enchères en ligne, bazar, collecte de fonds, etc.). Ce travail demande davantage du temps libre de la part du personnel afin d'aider à coordonner les activités. Chapeau à tous et merci à tous pour votre engagement.

Commissioner M. E. Kirby:

Le 25 septembre 2025, j'ai assisté à la réunion de lancement d'une table ronde initiée et dirigée par *Townshippers Association*. Ce groupe de travail se concentrera sur la MRC du Haut-Saint-François et sa population anglophone. Parmi les participants figuraient plusieurs membres de la communauté et des représentants de nombreux fournisseurs de services sociaux et de santé du territoire, tels que le CIUSSS-CHUS et les réseaux de santé mentale, les centres de soutien familial, les refuges, les banques alimentaires, les centres jeunesse, etc.

Bien qu'il y ait une importante population anglophone au sein de la *HSF*, celle-ci est largement sous-représentée parmi les clients qui ont recours à ces services. L'objectif de la table ronde est de déterminer pourquoi il en est ainsi et d'aider les prestataires de services à mieux communiquer avec la population anglophone.

La CSET était bien représentée à cette table par notre coordonnatrice du *CLC* d'Eaton Valley, Jenny Menard, Tiffany Blinn, travailleuse sociale d'Alexander Galt, et moi-même. De plus, je crois que Melanie Thompson, de SAE, se joindra à nous lors des prochaines réunions.

Nous avons discuté de nombreuses questions relatives aux services (ou au manque de services) offerts aux citoyens anglophones de la MRC et avons cerné certains obstacles qui pourraient être éliminés. Cette discussion sera suivie de groupes de discussion et de sondages qui nous permettront de mieux comprendre les raisons du faible engagement de la population cible. Nous nous réunirons à nouveau au début du mois de décembre afin d'examiner les moyens d'aller de l'avant. Ces mesures seront probablement très différentes pour chaque organisation.

Cette première réunion a été fructueuse et je rendrai compte au Conseil des commissaires des prochaines réunions et de toute évolution pouvant découler de nos conclusions.

Commissaire J. Humenuik : Bryan Laprise s'est beaucoup impliqué dans nos CSAC et nous l'en remercions.

Commissaire G. Barnett : **Conseil d'établissement de Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC) (24 septembre 2025)**

Membres : Comme le font tous les conseils d'établissement lors de leur première réunion, LVTC a établi la composition de leur conseil :

- ✓ Présidente – Jennifer Garfat;
- ✓ Vice-président – Claude Charron
- ✓ Secrétaire – Andria Westover
- ✓ Enseignant(e), Professionnel(le) et Représentants du personnel de soutien.

Situation Ressources Humaines : Les enseignants titulaires mis en surplus ont été réaffectés. Un à SVI, un à Richmond, un à RAC, un au centre 24 Juin et un à CBM en ligne. La situation des ressources humaines reste difficile en raison des compressions budgétaires et des objectifs du MEQ ETC. La manière dont ces objectifs sont fixés reste un mystère et tout le personnel est concerné. Les instructeurs en construction offensive ne sont pas inclus, ni les instructeurs financés par le secteur privé. *Townshippers* dispose de fonds pour le soutien *Job Links*, mais pourrait devoir embaucher des instructeurs.

Budget : Les règles viennent d'être reçues, mais certaines questions restent sans réponse, telles que la valeur d'un ETC, ce qui est centralisé ou non. Le budget révisé est attendu pour la réunion de novembre. Si un équipement doit être remplacé, une demande doit être faite au RAC pour obtenir l'autorisation ou non, car le budget total du conseil d'administration du MOA est limité à 460 000 \$.

Collecte de fonds : Il y a eu une longue discussion à ce sujet et sur la recherche de financement pour les bourses. Il a été suggéré que la CSET pourrait créer une fondation susceptible d'intéresser les diplômés.

Sujets pour novembre : Il s'agit notamment du projet éducatif, du plan de lutte contre le harcèlement et la violence, des codes de conduite révisés (étudiants, enseignants), des mesures d'urgence révisées, des critères de sélection des directions, de l'amélioration du fonctionnement des écoles et de la prestation de services, des programmes locaux et des normes LVTC.

Étudiant Temps Plein (ETPs) : Celles-ci ont augmenté de manière continue récemment : 22-23 : 130, 23-24 : 186, 24-25: 245.

Conseil d'établissement de Alexander Galt Regional High School – 6 octobre 2025

Établissement : La première réunion a porté sur plusieurs questions d'ordre administratif, telles que les postes au sein du conseil d'administration, Règles de procédure interne, les conflits d'intérêts et le calendrier des réunions. La nouvelle présidente est Lisa Comeau. Un secrétaire sera nommé lors d'une prochaine réunion.

Téléphones portables : Le code de conduite de *AGRHS* comprend une section sur l'utilisation des téléphones portables et le manuel sur la politique relative aux téléphones portables traite ce sujet en détail. L'utilisation des téléphones portables et de tous les appareils mobiles personnels est interdite après la première sonnerie du matin jusqu'à la sonnerie de fin des cours. Ceux-ci doivent être rangés dans les casiers. Des exceptions peuvent être faites pour des raisons médicales, pédagogiques, personnelles, familiales ou liées à l'apprentissage. En cas d'urgence pendant la journée scolaire, un téléphone de l'école peut être utilisé. En cas d'utilisation abusive, un protocole disciplinaire en quatre étapes est mis en place. Le contrôle des téléphones portables fonctionne beaucoup mieux et les enseignants affirment que l'ambiance s'est améliorée.

Projet de loi 56 : Le rapport sur l'intimidation et la violence de *AGRHS* a montré que 40 % des incidents étaient des cas d'intimidation verbale et 30 % des cas de violence physique. L'école dispose d'un plan d'action de 15 pages contre la violence et le harcèlement afin de lutter contre ce problème. Les données montrent que le harcèlement à tous les niveaux est supérieur aux normes canadiennes. Environ 16 % des élèves se sentent très en sécurité à l'école, tandis que 26 % ne se sentent pas très en sécurité. Les autres sont indécis.

Évaluation de l'apprentissage : ces normes et procédures comptent 12 pages.

Vapotage : il y a des détecteurs dans les toilettes, ce qui pose également un problème dans les autobus.

Chromebooks : les élèves sont facturés pour les dommages intentionnels et la perte des chargeurs, mais pas pour les dommages accidentels.

Conseil d'établissement Lennoxville Elementary School – 20 octobre 2025

Projet éducationnel : La directrice a présenté le projet éducatif destiné à ces élèves : 60 % ont l'anglais comme langue maternelle, 35 % ont le français comme langue maternelle et 5 % ont d'autres langues et origines ethniques. L'école compte 17 classes, de la maternelle à la 6^e année, et propose de nombreux programmes scolaires, dont un volet important consacré à l'éducation en plein air en français. Environ 15 % des élèves ont un Plan

Éducatif Individualisé (PEI), 10 % bénéficient d'un soutien d'intervention et 20 % sont codés. Les domaines d'intérêt sont le français, un mode de vie saine, le sentiment d'appartenance et l'alphabétisation.

Conception universelle pour l'apprentissage (UDL) : Cette initiative est en cours d'élaboration dans le but d'adapter l'apprentissage aux élèves. L'objectif est de passer d'une liste de règles à une atmosphère d'attentes. Les attentes fondamentales sont l'inclusion, la sécurité, la responsabilité et le respect de l'espace, de soi-même, des autres et de l'apprentissage. Cela nécessite d'identifier les lieux susceptibles d'être source de conflits et d'établir une liste d'attentes pour chaque point sensible.

Terrain de jeu : *LES* a été surpris que le renouvellement ait été proposé dans le cadre de l'initiative de subvention de contrepartie. L'école invitera un expert à examiner sa situation. Le *PPO* a déjà commencé à collecter des fonds.

Normes et Procédures : Le CE a examiné le document. Il a également discuté du code de déontologie et de la nécessité pour les bénévoles de se soumettre à une vérification de leurs antécédents.

Finances : *LES* a reçu un chèque de 10 000 \$ de l'Église presbytérienne. D'autres groupes apportent également leur contribution financière. Ces fonds servent à subventionner des dépenses telles que les voyages, la nourriture, la nutrition, les repas chauds et les enfants dans le besoin.

Conseil d'établissement de *Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)* – October 20, 2025

Statistiques : Ils ont déjà plus de 800 inscriptions cette année, ce qui est très élevé. Quelques exemples (2025-2026 par rapport à 2024-2025) :

- ✓ En ligne est à 51 vs 36;
- ✓ Avec horaire – Francisation *SVI (NH/CBM)* est à 39 vs 34;
- ✓ *New Horizons* est à 113 vs 119;
- ✓ *Campus Brome-Missisquoi* est à 66 vs 72;
- ✓ *Distance Education* est à 230 vs 251;
- ✓ *SVI LVTC* est à 250 vs NA.

Distance Education

Bien que ce programme soit abandonné le 12 décembre 2025, une école virtuelle sera créée avec plusieurs enseignants pour accueillir tous les étudiants actuels et futurs de la CSET qui suivent un programme d'enseignement à distance. D'autres commissions scolaires ont décidé de mettre en place leur propre système d'enseignement à distance.

Francisation : Ce service a repris ses activités après avoir été interrompu le 24 novembre 2024 en raison d'un changement de financement. Afin de récupérer les investissements passés, ce service a repris cette année. Il fonctionne bien.

Social Vocational Instruction (SVI) : Il s'agit d'un service en forte croissance. Par exemple, les employés des maisons de retraite sont souvent des clients et plusieurs autres clients sont bien représentés. *ETAGE* ne prévoit pas actuellement de s'étendre, mais souhaite d'abord évaluer la qualité et l'efficacité de son programme. SVI et la francisation contribuent à stabiliser le budget et à subventionner les cours dont le nombre d'inscriptions est inférieur aux 17 nécessaires pour atteindre le seuil de rentabilité.

ETC cap : Ce plafond équivalent temps plein handicape les services *ETAGE* qui dépendent de la demande, car il ne permet pas d'embaucher le personnel nécessaire. L'impact de cette mesure a fait l'objet de nombreuses discussions, mais il vient d'être annoncé aujourd'hui (22 octobre 2025) que ce plafond a été supprimé, sans toutefois que des fonds supplémentaires ne soient alloués. Cette mesure financière était un cauchemar à gérer.

Installations : Les nouvelles installations d'*ETAGE* au centre administratif sont en cours.

Finances : Le directeur a demandé une formation professionnelle dans le domaine financier afin de tirer parti de toutes les possibilités.

Commissaire G. Holliday :

Conseil d'établissement de St. Francis Elementary School et réunion de PPO

L'école a vraiment redoublé d'efforts pour pallier le manque de financement en trouvant de nouvelles sources de financement efficaces afin de pouvoir maintenir les activités parascolaires. Le CSAC m'a également beaucoup impressionné et j'ai beaucoup apprécié ma visite dans ces écoles.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

T. Croteau

Président de l'ATA :

Avec les suppressions de postes cette année, y a-t-il des remplaçants pour les directions d'école lorsqu'ils sont licenciés?

M. Murray

Président de la CSET :

Je ne sais pas si nous avons éliminé ce type de postes. Les RH vont examiner l'impact.

T. Croteau

Représentant de l'ATA :

La CSET ne connaît pas les mêmes problèmes de pénurie que les autres CS/CSS. Devrions-nous augmenter la durée des mandats afin de pouvoir garder nos enseignants dévoués au sein de la CSET?

M. Murray

Président de la CSET :

L'administration est très sensible à cette question. Nous devons adopter une approche pragmatique et conceptuelle. Nous sommes dans une certaine mesure pénalisés par les postes à temps partiel. D'autres écoles ont regroupé ces postes, mais nous avons refusé de le faire. Nous n'avons pas toujours les moyens d'embaucher des enseignants à temps plein. Certains enseignants préfèrent le temps partiel, qui correspond mieux à leur vie personnelle.

T. Croteau

Président de l'ATA :

Spécification selon laquelle les écoles secondaires sont celles où l'ancienneté est la plus faible. Nous soutenons le maintien des petites écoles ouvertes.

M. Murray

Président de la CSET :

Merci pour la clarification.

17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire J. Murray recommande d'ajourner la réunion à 20h31.

Shawn Champigny
Secrétaire général

Michael Murray
Président